

Les Seychelles imposent une interdiction temporaire sur les tomates d'Afrique du Sud; La pénurie est probable

Les Seychelles ont imposé une interdiction temporaire sur l'importation de tomates en provenance d'Afrique du Sud suite au soupçon qu'une chenille connue sous le nom de "mineuse de la tomate" ait atteint le pays, ont déclaré les responsables de l'Agence de Sécurité Biologique mardi.

Le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche des Seychelles, Michael Benstrong, a déclaré que l'interdiction est susceptible d'entraîner une pénurie de tomates sur l'île.

Le directeur général de l'Agence de Sécurité Biologique, Marc Naiken, a indiqué aux journalistes que l'agence soupçonne une nouvelle espèce de chenilles, trouvée dans une ferme à Anse Royale, un district au sud de Mahe, d'être la mineuse de la tomate, ou la 'Tuta Absoluta'.

Des échantillons ont été prélevés pour une analyse plus approfondie à l'Institut international d'Agriculture Tropicale au Bénin en Afrique occidentale.

L'Agence de Sécurité Biologique des Seychelles, un groupe de 115 îles dans l'Océan Indien occidental, attend les résultats afin de savoir si l'espèce est la mineuse de tomate.

La mineuse de tomate, originaire d'Amérique du Sud, est un insecte très destructeur qui peut ruiner les cultures de tomates et de pommes de terre. L'Afrique du Sud a signalé la première infestation en octobre de l'année dernière.

Selon des responsables du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche et de l'Agence Nationale de Sécurité Biologique, cette espèce représente une menace importante pour la biodiversité des Seychelles, en particulier pour certaines cultures comme les tomates.

Naiken a déclaré: « Nous n'avons reçu aucune confirmation officielle de l'autorité sud-africaine concernant l'infestation de Tuta absoluta, mais nous prendrons des mesures pour protéger notre secteur agricole ».

Même si les chenilles affectent les plants de tomates, ces espèces peuvent aussi manger et vivre dans les fruits et comme mesure de sécurité l'agence a déjà confisqué et va brûler un lot de tomates d'Afrique du Sud.

Comme les petits plants de tomates sont également vendus, les gens avec des jardins sont invités à être vigilants et signaler à l'agence s'ils remarquent des larves ou des chenilles sur ces plants, en particulier sur les feuilles, où elles font des motifs sous forme de «tunnels».

Les autorités des Seychelles soupçonnent que l'espèce soit arrivée dans le pays par le biais de tomates importées infestées. Les statistiques du département de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche publiées en 2013 montrent que l'Afrique du Sud exporte vers les Seychelles environ 30 tonnes de tomates.

Le Ministre Benstrong a déclaré que le gouvernement collabore étroitement avec les agriculteurs car ce sont eux qui seront les plus touchés.

« Certaines mesures ont été prises pour contenir l'espèce afin d'éviter la propagation vers les autres îles », a indiqué Benstrong.

Entre-temps, il y aura une pénurie de tomates sur le marché car les importateurs devront chercher d'autres sources pour ce produit et Benstrong a indiqué que le ministère de l'agriculture a fourni aux importateurs une liste de pays avec des cas de Tuta absoluta comme mesure préventive.

Les autorités ont annoncé qu'il n'y avait pas d'interdiction sur les produits transformés à base de tomates, comme les tomates en conserve d'Afrique du Sud.

Lien article :

<http://www.seychellesnewsagency.com/articles/6624/Les+Seychelles+imposent+une+interdiction+temporaire++sur+les+tomates+d'Afrique+du+Sud%3B+La+pénurie+est++probable>